

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| cid:image002.png@01D69CD4.D7FFBE70 | cid:image003.png@01D69CD4.D7FFBE70 | Logos | L'Europe s'engage en Normandie - un site de la Région Normandie | cid:image005.png@01D69CD4.D7FFBE70 |

Le 7 octobre 2020

**Crédit photo Voslion/Région Normandie**

**Crise du Covid-19 :**

**La Région, avec le concours d’Action Logement, soutient les jeunes diplômés de l’enseignement supérieur dans leur démarche d’insertion professionnelle**

**Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a présenté, ce jour, au Conseil régional à Rouen, le nouveau dispositif de soutien aux jeunes diplômés de l’enseignement supérieur, en présence de Françoise Guégot, Vice-présidente en charge de l’enseignement supérieur, de la recherche et du numérique. Dans le cadre de son plan de relance économique (\*), la Région financera, dès le mois de novembre, 2 000 stages afin de permettre à ces jeunes qui cherchent à intégrer un marché du travail fragilisé par la crise sanitaire d’effectuer une mission dans une entreprise. Afin de faciliter l’accès au logement des stagiaires du dispositif, un partenariat, présenté à cette occasion par Jacques Furon, Président du Comité Régional Action Logement Normandie, a par ailleurs été noué avec Action Logement.**

*« En Normandie, environ 18 000 jeunes ont quitté le système scolaire en juin, suite à l’obtention de leur diplôme de l’enseignement supérieur. Sur les 4 premiers mois de l'année 2020, le nombre d'offres destinées à ces jeunes diplômés a baissé de près de 65 % par rapport à 2019 ! Pour tenter d’inverser la tendance, la Région a décidé de financer 2 000 stages. L’objectif est de les maintenir dans une dynamique positive, de leur permettre d’acquérir rapidement une première expérience professionnelle,  et les entreprises, associations ou collectivités pourront s’appuyer sur des compétences nouvellement validées. La Région accueillera de son côté une centaine de jeunes diplômés sur ses sites administratifs de Caen et Rouen»* a expliqué Hervé Morin Président de la Région Normandie.

**2 000 stages en entreprise financés à hauteur de 14 millions d’euros par la Région**

Le dispositif vise les jeunes diplômés normands de l’enseignement supérieur ayant vocation à s’insérer, dès septembre 2020, sur le marché du travail et répondant aux critères suivants :

  Etre âgé de moins de 30 ans à l’entrée dans le dispositif ;

  Résider en Normandie ;

  Avoir obtenu en 2020 un diplôme de niveau bac+2 et plus

  Ne pas être inscrit en formation initiale.

æLes jeunes stagiaires devront réaliser ou contribuer à une mission de développement de projet au sein d’une entreprise, d’une collectivité ou d’une association (développement d'un produit, d’une activité ou d'un service, optimisation d’un processus, mise en place d'une démarche qualité, d’un process innovant etc…) et non des tâches afférentes au fonctionnement courant de l’entreprise. La durée du stage est fixée à 17 semaines. Elle pourra être portée jusqu’à 34 semaines sur dérogation, pour une mission présentant un enjeu et un intérêt particulier.

Les stagiaires du dispositif devront, par ailleurs, suivre une formation d’une durée de 5 semaines, complémentaire à leur cursus initial. Elle sera composée :

* de modules de formation communs en conduite de projet : ces modules viendront en complémentarité des enseignements dispensés pendant la formation initiale du stagiaire et s’inscriront dans une optique de professionnalisation du stagiaire en cohérence avec l’objet de la mission en entreprise ;
* de modules de formation complémentaires : ces modules « à la carte » seront proposés au stagiaire en fonction de ses compétences et de ses besoins. Ils viseront à permettre l’autonomie du stagiaire dans la réalisation de sa mission et dans son projet d’insertion professionnelle ;
* de modules numériques : la transition numérique impactant aujourd’hui tous les secteurs et tous les métiers, il sera proposé aux stagiaires un module numérique en lien avec leur projet d’insertion.

Sur l'ensemble de ces périodes, les jeunes auront le statut de stagiaire de la formation professionnelle et seront rémunérés par la Région. Ils percevront 650 € par mois, somme à laquelle s'ajoutera une aide à la mobilité de 50 à 250 € en fonction de la distance entre le lieu de résidence et le lieu du stage.

**Un partenariat avec Action Logement pour faciliter l’accès au logement des stagiaires du dispositif**

Un partenariat noué avec Action Logement doit, par ailleurs,  permettre d'aider les stagiaires du dispositif sur le volet logement et notamment leur permettre d'accéder plus facilement  à des missions éloignées de leur domicile.

Il permettra aux stagiaires de bénéficier des dispositifs suivants :

* Un accompagnement dans la recherche de logement
* Une garantie de loyer Visale pour prendre en charge les loyers en cas d’impayés
* Une avance du dépôt de garantie sous forme de prêt à 0 %
* Une aide au paiement des loyers, sous forme de subvention d’un montant de 600 € dans la limite de 500 jeunes, soit 300 000 euros

Les jeunes candidats intéressés et les entreprises, collectivités ou associations qui souhaiteraient proposer une offre de stage peuvent le faire sur le site **parcours-metier.normandie.fr**

*(\*) Le plan Normandie Relance sera présenté vendredi 9 octobre 2020 à 11h30 au Bâtiment CFA Rouen – Espace Lanfry de Saint-Étienne-du-Rouvray. Il est l’aboutissement d’un processus d’analyse et de concertation sur la situation économique et sociale de la Normandie, au sortir de la période de confinement. Basé sur une série de réunions de concertation et sur une enquête auprès des entreprises, ce travail a permis d’aboutir à une stratégie d’actions opérationnelles qui répondent aux enjeux régionaux qui se posent dans le contexte de crise sanitaire.*

Contact presse Région Normandie :

Charlotte Chanteloup  Tel : 06 42 08 11 68

Contact presse Action Logement Normandie :

Cathy Levesque Tel : 06 20 23 36 29